Liste provisoire des écoles dont la direction sera attribuée après entretien. La (le) collègue intéressé devra figurer sur la liste d'aptitude et demander ce poste lors de la 1ère phase du mouvement. Cet entretien ne sera valable que pour le poste demandé.

Orléans Nécotin élémentaire 11 classes RAR
Ingré V Hugo élémentaire 13 classes
Pithiviers Clos Beauvoys 11 classes RRS
Courtenay primaire 16 classes
Amilly Viroy primaire 15 classes
Ferrière primaire 16 classes
Orléans P Ségelle primaire 13 classes
Saran Bourg élémentaire 15 classes
Chalette Vésines élémentaire 10 classes RRS